

LA BIBLIOTHÈQUE DE L'AVOCAT

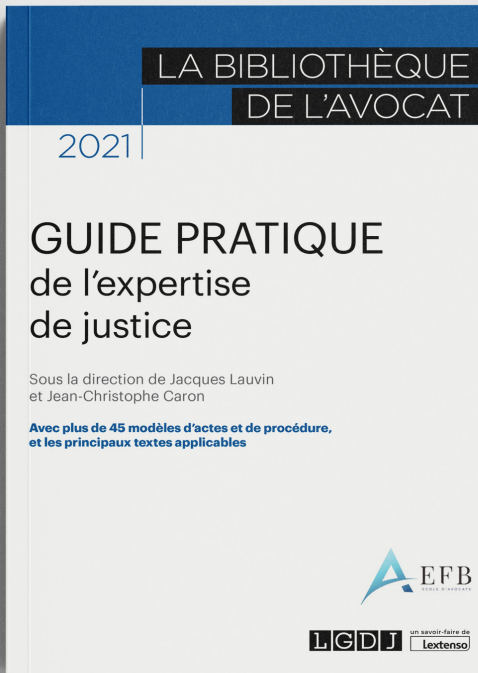
Guide pratique de l'expertise de justice

Résolument pratique et opérationnel, le Guide pratique de l'expertise de justice a été rédigé par un collège d'experts et d'avocats, avec le concours de magistrats. Sa particularité est de permettre aux experts et avocats d'exprimer parallèlement, pour chaque thématique, leurs points de vue respectifs, afin de permettre au lecteur de connaître et comprendre les contraintes, obligations, possibilités et actions de chaque acteur.

Utile aux experts néophytes ou plus expérimentés, comme aux avocats en formation ou en exercice, il traite de toutes les grandes variétés d'expertises et des différentes phases de leur déroulement.

Fruit d'une réalisation commune de l'Institut Européen de l'Expertise et de l'Expert, de l'École de formation professionnelle des Barreaux de la cour d'appel de Paris et des Editions LGDJ, il est dirigé par Jacques Lauvin, Expert agréé par la Cour de cassation honoraire et Jean-Christophe Caron, Ancien bâtonnier des avocats à la Cour de Versailles.

Avec **plus de 45 modèles d'actes et de procédure**, et les principaux textes applicables



BON DE COMMANDE

Oui, je commande exemplaire(s) du GUIDE PRATIQUE de l'expertise de justice au prix unitaire de 85 € + 6 € de frais de port
Je joins mon règlement à l'ordre de la Librairie LGDJ et recevrai une facture acquittée.

1. Je complète mes coordonnées

DÉNOMINATION SOCIALE

CIVILITÉ MADAME MONSIEUR MAÎTRE

NOM

PRÉNOM

ADRESSE

.....

CODE POSTAL VILLE

TÉL. FAX

E-MAIL

ACTIVITÉ / FONCTION

2. Je choisis mon mode de règlement

- par chèque
à l'ordre de Lextenso
- par carte bancaire

N° de la carte :

Date d'expiration : _ _ / _ _ _ _

Cryptogramme : _ _ _

Date, signature et cachet de l'entreprise :

En signant, j'accepte les conditions générales de vente
disponibles sur www.lgdj.fr/cgv.html

Le responsable de la collecte des données à caractère personnel est la société LEXTENSO (Lextenso - La Grande Arche - Paroi Nord - 1, Parvis de La Défense - 92 044 -Paris - La Défense Cedex) dont le Délégué à la Protection des Données peut être contacté à : dpo@lextenso.fr. Les données collectées sont traitées à titre contractuel, par LEXTENSO uniquement, aux seules fins d'exécuter la commande et de constituer des fichiers clientèle. Ces données peuvent également être utilisées à des fins de prospection commerciale, à titre contractuel lorsque vous êtes client et, à défaut, en vertu de l'intérêt commercial légitime de LEXTENSO et en application de l'avis de la CNIL selon lequel la prospection entre professionnels ne nécessite pas un consentement exprès. Les données pourront être communiquées aux services client de LEXTENSO et à des sous-traitants auxquels il peut être fait appel dans le cadre de l'exécution des services et aux fins de prospection commerciale. Les informations ne font l'objet d'aucun transfert hors du territoire de l'Union européenne. Les données sont conservées pendant le délai nécessaire à l'exécution et à la preuve de la commande Dans le cadre de la prospection commerciale, les données sont conservées trois ans avant d'être définitivement effacées sauf en cas de nouveau contact de votre part. Vous disposez des droits (i) d'accès, (ii) de rectification, (iii) d'effacement, (iv) de limitation, (v) d'opposition et (vi) de portabilité sur vos données. Vous pouvez faire valoir vos droits en contactant : dpo@lextenso.fr et en justifiant de votre identité. En cas de litige, vous disposez du droit de saisir une autorité de contrôle. Toute demande d'effacement des données, effectuée à tout moment à l'adresse précédente, est susceptible d'empêcher l'exécution de la commande.